

CFA

Centre de Formation d'Apprentis


CORALITA SXM
 FORMATIONS

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Contrat en alternance

Types d'emplois accessibles : Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments ; ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air ; agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux ; agent de maintenance multi-techniques immobilières ; agent polyvalent d'entretien ; agent polyvalent du service de maintenance ; factotum.

DOMAINE

BÂTIMENT

DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 11 mois environ. Période en centre et en entreprise, ajustable selon les besoins.

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

1 semaine en centre par mois

PÉRIODE

Septembre 2026 à août 2027

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ

Présentiel

VALIDATION

Titre professionnel du ministère du Travail — niveau 3 (CAP/BEP) d'agent de maintenance des bâtiments. Attestation de formation. Détails sur France Compétences.

PRIX

Nous consulter

RÉSULTATS

Nouvelle action de formation. Les indicateurs (satisfaction, réussite, accès à l'emploi) seront publiés à l'issue de la première session.

ACCESSIBILITÉ PSH

Accompagnement spécifique possible. Référent handicap : Mr JOSEPH Dilenord.

INSCRIPTION

Sur place — 7 Rue Friar's Bay — 97150 Saint-Martin. Tél. 0690 33 40 61 — 0690 20 40 61

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Entretien préalable.

OBJECTIFS

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

PROGRAMME DE FORMATION

Module préparatoire : acteur autonome de mon alternance.

1 Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Maintenance améliorative courante des aménagements et revêtements intérieurs.
- Maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures.
- Maintenance corrective courante des aménagements intérieurs.

2 Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques

- Maintenance améliorative courante d'une installation monophasée.
- Maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques.
- Maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques.

3 Assurer la maintenance courante de l'installation thermique et sanitaire

- Maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire.
- Maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires.
- Maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires.

Session d'examen.

LES GESTES CLÉS DU MÉTIER

Compétences travaillées en centre et en entreprise.



Second œuvre



Menuiserie



Électricité



Sanitaire

CERTIFICATION VISÉE

RÉFÉRENCE

00001

CODE RNCP

RNCP 42031

CODE DIPLÔME

TP-00361

ACTIVITÉS À PRIVILÉGIER EN ENTREPRISE

EN DÉBUT DE PARCOURS

- Préparation d'une intervention.
- Déconstruction de petits ouvrages d'aménagement intérieur.
- Construction d'ouvrages en plâtre sec.
- Construction d'un faux plafond de petite taille.
- Pose d'éléments menuisés.
- Pose d'un plafond démontable en dalles.
- Pose au sol et au mur de carreaux céramiques.
- Mise en peinture de différents subjectiles.
- Pose de revêtements décoratifs et de sol en PVC.
- Maintenance en état des menuiseries et fermetures.
- Remise en état de divers aménagements intérieurs.

EN MILIEU DE PARCOURS

- Modification/extension de circuits prises et éclairages (installation monophasée).
- Vérification de l'état de fonctionnement d'une installation courant fort.
- Vérification de l'état de fonctionnement d'une installation courant faible.
- Identification et alerte d'un dysfonctionnement d'équipements terminaux (courant fort et faible).

EN FIN DE PARCOURS

- Modification/extension d'une installation sanitaire.
- Vérification de l'état de fonctionnement de l'installation thermique et sanitaire.
- Identification et alerte d'un dysfonctionnement d'équipements terminaux (thermique et sanitaire).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : en cours de formation (centre et entreprise). Certification TP, CCP.

Délibération du jury : dossier professionnel, résultats aux épreuves, mise en situation professionnelle et entretien final.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon votre profil et votre projet : information collective ou individuelle, point sur vos acquis, entretien individuel. Inscription **sur place** au centre — 7 Rue Friar's Bay — 97150 Saint-Martin.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Selon votre projet, contactez un conseiller CORALITA SXM FORMATIONS pour poursuivre votre parcours.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, avec accompagnement personnalisé. Moyens : kit pédagogique, documents écrits, diaporamas, supports « clé en main », supports audiovisuels et outils multimédias. Salles polyvalentes et informatiques, matériel audiovisuel, ressources documentaires. Plateau technique dédié reconstituant les conditions réelles des gestes professionnels, conforme au référentiel des titres professionnels et CQP.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec la certification visée, avec une expérience professionnelle adéquate.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Consultez France Compétences (francecompetences.fr) avec le code RNCP 42031 : certificateur, date d'enregistrement, taux d'insertion et passerelles.

INSCRIVEZ-VOUS SUR PLACE · PÉRIODE : Septembre 2026 à Août 2027

CORALITA SXM FORMATIONS — 7 Rue Friar's Bay — 97150 Saint-Martin · Tél. 0690 33 40 61/ 0690 20 40 61 · d.joseph@coralitasxmformations.com

· SIRET 983 875 246 00016 · Déclaration d'activité 01 97 352 87 97 · Certifié Qualiopi

Document non contractuel — CORALITA SXM FORMATIONS (SARL) — Édition 2026.